

Examen: n° 32790 "A - Règlementation du T3P - 26 novembre 2019"

Copie n° 768732

Reference de l'examen: 210106-9176-10699-32790

Légende

📌 à cocher

**Attention, l'étudiant n'a pas encore passé l'examen**

**1** Citez deux cas dans lesquels la carte professionnelle peut être retirée à un conducteur du T3P ?

**Indication/Right answer : Annulation permis de conduire.**

**Délit pénal prévu par le code des transports (délits routiers, agressions sexuelles, cf code des transports, ...)**

(0 point / 2) Question ouverte

**2** Pour s'inscrire à l'examen d'accès à la profession, le candidat ne doit pas avoir fait l'objet d'une exclusion pour fraude lors d'une session à un examen du T3P :

A  dans les 10 ans qui précèdent sa demande

B  dans les 5 ans qui précèdent sa demande

C  dans l'année

D  dans les 2 ans qui précèdent sa demande

(0 point / 1) Question à choix multiple

**3** Un examen médical supplémentaire à celui exigé pour exercer la profession de conducteur peut être demandé :

A  En cas d'interruption d'activité pendant plus de six mois

B  En cas de suspension du permis de conduire de moins d'un mois

C  En cas d'invalidation et d'annulation du permis de conduire

(0 point / 1) Question à choix multiple

**4** Qu'est-ce qu'un service de transport régulier ?

**Indication/Right answer : Service collectif dont l'itinéraire, les points d'arrêt, les fréquences les horaires, les tarifs sont fixés et publiés à l'avance.**

(0 point / 2) Question ouverte

**5** L'assurance dite responsabilité civile professionnelle (RCP) peut être invoquée par le conducteur s'il :

A  abîme le vêtement de son passager en l'accompagnant jusqu'à son hôtel

B  accroche un autre véhicule en manœuvrant pour se garer

C  est contrôlé et n'a pas sa carte professionnelle

(0 point / 1) Question à choix multiple

**6** Si un chauffeur utilise son véhicule T3P dans le cadre d'une activité non-professionnelle que doit-il faire ?

A  enlever ou occulter toutes références à la profession exercée

B  il n'a pas le droit d'utiliser son véhicule en dehors de son activité professionnelle

C  apposer un panneau indiquant qu'il ne prend pas de client

D  ne rien faire de spécifique

(0 point / 1) Question à choix multiple

**7** Parmi les condamnations suivantes, lesquelles peuvent être mentionnées au bulletin n° 2 du casier judiciaire ?

A  transporter et déposer des objets, déchets, liquides insalubres en un lieu sans l'autorisation de la personne ayant la jouissance du lieu

B  transporter un appareil permettant de déceler la présence de systèmes servant à la constatation des infractions à la législation, ou à la réglementation de la circulation routière

C  poursuivre sa route, en connaissance de cause, après avoir occasionné un accident

D  conduire avec un taux d'alcool dans le sang de 0,8 gramme par litre ou plus

(0 point / 1) Question à choix multiple

**8** Quel est le terme utilisé quand un conducteur de T3P prend en charge un client sur la voie publique sans réservation au préalable ?

**Indication/Right answer : La maraude**

(0 point / 2) Question ouverte

**9** Qui parmi les T3P peuvent être conventionnés par la caisse d'assurance maladie ?

A  Les taxis

B  Les VTC

C  Les véhicules motorisés à 2 ou 3 roues

(0 point / 1) Question à choix multiple

**10** La réglementation du T3P se trouve dans le :

- A  code préfectoral  
B  code du travail  
C  code pénal  
D  code du transport

(0 point / 1) Question à choix multiple

**11** Quelles sont les sanctions administratives encourues par un conducteur de T3P en cas de violation de la réglementation de la profession ?

**Indication/Right answer : L'avertissement  
Le retrait (temporaire ou définitif) de la carte professionnelle.**

(0 point / 2) Question ouverte

**12** Un artisan effectuant du T3P est victime d'un accident corporel de la circulation dans l'exercice de son activité, sous quel régime est-il :

- A  pas de régime particulier  
B  accident du travail  
C  de l'arrêt maladie

(0 point / 1) Question à choix multiple

**13** Une centrale de réservation doit justifier de l'existence d'un contrat d'assurance couvrant quel type de responsabilité ?

**Indication/Right answer : Elle doit prouver l'existence d'un contrat d'assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle**

(0 point / 2) Question ouverte

**14** Un conducteur de transport public particulier de personnes n'effectuant que des remplacements épisodiques doit-il être titulaire d'une carte professionnelle ?

- A  non si ces remplacements représentent moins de 10 heures par semaine.  
B  non  
C  oui

(0 point / 1) Question à choix multiple

**15** Les centres de formation sont agréés par :

- A  le préfet du département  
B  le ministère des transports  
C  le préfet de la région

(0 point / 1) Question à choix multiple